



COMITE DIRECTEUR

Réunion du Mardi 09 mai 2023

Procès-Verbal N°10 / 2022-2023

Présents :

Pierre BOURDET, Damien BONNAL, Bernard BORG, Didier CAMPREDON, Annie CLUZEL, Alexandre COUDERC, André DALMON, Frédérique DAURES, Lilian GRIALOU, Marc GUITARD, Patrick MARITAN, Karine MAZET-HORTELANO, Grégory PASSENEAU, Damien PRADALIER, Claude ROUX, Audrey VALAYER.

Absents excusés : Joris DANGLES, Lilian FABRE, Jean Luc MARTIN, Vincent REGIS, Laurent TREMOLET, Jean-Marc ANSELMINI

Invités : Michel PERET, Fabien ASTRUC

La réunion est ouverte par Pierre BOURDET à 20 heures 15.

- APPROBATION DU PV N°9 : approuvé à l'unanimité.

- FINALE COUPE DE L'AVEYRON :

Le président présente au CODIR le déroulé de la journée. Il rappelle que le nombre de places est limité à 3200 places. Les clubs finalistes ont 1100 places chacun. Il faut compter environ 300 invitations.

Les places restantes seront en vente au District à compter du 15 mai. Une communication adaptée sera faite.

Le stade sera ouvert à 14H pour la finale féminine, prix 10€, ticket rose. Le stade sera évacué à la fin du match. Les portes réouvriront pour la finale masculine, prix 10€, ticket vert.

Un contrôle des tickets sera fait à l'entrée du stade.

Cette organisation « spécifique » est liée à la nécessité absolue de sécurité du public.

Il cède la parole à Patrick Maritan pour un point logistique.

50 bénévoles seront présents. Un responsable parmi les élus du CODIR est désigné par secteur (entrées, terrain, buvette, restauration, loges...) L'implication de tous les membres du CODIR est indispensable.

Rendez-vous le samedi 27 à 17H30 près de la salle des fêtes pour installer bar, grilles et chapiteaux.

L'ensemble des bénévoles sera ensuite convoqué le dimanche à 12H au stade, pour débriefing et mise en place en suivant aux différents postes.

Il est important de réussir cette journée qui est l'aboutissement de la saison footballistique et qui doit montrer l'image la plus positive de notre football avec les valeurs essentielles que sont le respect, la convivialité et l'esprit de fair play.

- POINT PARTENAIRES :

Le montant prévisionnel pour 2022/2023 est de 104960€, en augmentation par rapport à la saison précédente (90800€).

Il faut continuer à développer ce poste pour pouvoir continuer à innover et développer certaines pratiques de notre football en lien avec nos clubs.

- COMMISSION COUPES ET CHAMPIONNATS :

Grégory Passeneau présente les dates à venir (PJ1). Tous les matchs en retard ont été remis.

Le nombre d'événements liés à des finales est « immense » et chacun doit se mobiliser pour que le CODIR soit représenté à chacun d'entre eux !

- COMMISSION D'APPEL :

Claude Roux informe que 4 dossiers seront traités le 22 mai.

- SUBVENTIONS :

- ANS

Bernard Borg présente les 2 subventions ANS déposées pour le District sur des projets montés par l'équipe technique :

- « Toutes et tous fit de foot » pour le foot santé
- « Aux pieds de chez toi ! » pour le développement de la féminisation

5 clubs ont déposé des dossiers qui ont été validés ce jour par le district.

- « Toutes foot »

Les clubs ont été sollicités pour envoyer leurs projets. 6 ont répondu. Un jury a été constitué et se réunira très prochainement. Les 3 meilleurs projets seront récompensés avec 500€. Toutefois, tous les clubs participants seront récompensés.

Ce serait bien de déposer aussi un dossier au nom du District.

- COMMISSION FÉMININES :

Audrey Valayer informe qu'une réunion est prévue le 19 juin pour faire un bilan sénior et jeunes.

La ligue voudrait revoir les catégories d'âge, ce qui permettrait de limiter les très grands écarts dans la même catégorie. Les effectifs sont en hausse chez les jeunes. Pour la saison prochaine, il y a une prévision de 1 à 2 équipes en moins d'engagées. Une équipe se crée dans le sud-Aveyron. Les effectifs restent stables en Lozère.

Elle présente également un projet de modification de l'article 67 concernant le double surclassement des U17. La proposition de rédaction sera présentée au prochain CODIR par la Commission Statuts et Règlements.

- MIXITÉ :

Frédérique Daures donne le compte rendu de la réunion mixité qui s'est tenue le 15 avril à Castelmaurou avec pour thème le bénévolat féminin au sein du foot. (PJ2)

- COMMISSION DE L'ARBITRAGE :

Damien Bonnal indique que la fin du championnat est difficile, car beaucoup de changements et de sollicitations en coupe et au niveau des jeunes.

Il fait remarquer que la commission a passé beaucoup de temps pour faire les désignations, et en D5 certaines journées ont pu être couvertes par des arbitres ce qui a pu générer des incompréhensions.

- LOZÈRE :

Fabien Astruc indique qu'il convient à l'avenir de bien caler les calendriers Aveyron/Lozère afin d'éviter des soucis.

Il précise qu'un club tente de se recréer pour la saison prochaine.

- COMMISSION TERRAINS :

Lilian Grialou indique que tout les contrôles sont à jour.

- COMMISSION LITIGES ET DISCIPLINE :

Michel Perret indique qu'alors que nous sommes encore à 2 journées de la fin du championnat, la commission a traité 240 dossiers avec au moins 1 exclusion contre 217 l'an dernier en fin de championnat.

Il note une aggravation de la violence chez les garçons, des dossiers arrivent également de plus en plus chez les filles et chez les jeunes.

- POINT RÉUNION CLUBS DU 4 MAI :

78 personnes étaient présentes représentant 50 clubs.

La première partie de la réunion était consacrée à la présentation par l'association Profession Sport et Loisirs des aides à la structuration des clubs, par la création d'emploi dans les Club (Salarié(e), Alternant, Occasionnel...), des outils à portée de main avec Profession Sport et Loisirs et son Groupement d'Employeurs ainsi que toutes les aides possibles dans ce cadre-là.

La deuxième partie portait sur un échange sur la saison actuelle avec les points positifs et ceux à améliorer ainsi que sur la réflexion sur le nombre d'équipes engagées par poules (surtout en d5 / d4 et d3)

Un moment convivial fort apprécié a conclu la soirée pour cette belle soirée d'échanges.

- DIVERS :

- Le président indique poursuivre ses visites auprès de clubs. Il était la veille à Boussac.
- 5 dossiers FAFA ont été validés par le District
- La prochaine réunion du CODIR est fixée au Lundi 5 juin.

La réunion est clôturée par le Président BOURDET à 23 h 15

La Secrétaire Générale Adjointe,



Annie CLUZEL

Le Président,



Pierre BOURDET